

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TERSSAC N°01-2026

Nombre de Conseillers	L'an deux mille vingt six et le deux février, les membres du Conseil Municipal de la commune de Terssac se sont réunis dans la salle du Conseil, sur convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L.121-10 et L.122-5 du Code des Communes et sous la présidence de M. Yves CHAPRON, Maire.
En exercice : 15 Présents : 14 Votants : 14 <u>Date convocation</u> 26/01/2026 <u>Date d'affichage</u> 26/01/2026	<b>ÉTAIENT PRÉSENTS ou REPRÉSENTÉS :</b> Yves CHAPRON, Nathalie LACASSAGNE, Bernard CALMETTES, Claudine MONTELS, Pierre SOULIE, Pascale SAUREL, Jean-Claude ARNAUD, Sébastien MARTINEZ, Jacqueline COURNEDE, Joël MANAS, Anne-Marie ROQUES, Philippe CHABBAL, Marie-Hélène FRANCOIS, Pierre ALBINET (absent), Lina POUGET
Secrétaire de séance : Joël MANAS	

### OBJET : Approbation du Procès-Verbal de la séance du 15 décembre 2025

Le Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 15 décembre 2025 a été dressé et communiqué avec la convocation du Conseil Municipal du 26 janvier 2026.

Il vous est demandé d'approuver ledit Procès-Verbal.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à 14 voix pour et 1 absent :

- **APPROUVE** le Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 15 décembre 2025.

Le Secrétaire,



Joël MANAS



Le Maire,



Yves CHAPRON